Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20230913-del86-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/09/2023
Affichage : 13/09/2023

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	24

Date de la convocation

25 AOUT 2023

Date d'affichage de la délibération

Adopte à l'unanimité

Séance du 31 AOUT 2023

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi vingt-six à dix-huit vingt, le Consei Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ephrem GLORIEUX, 1er adjoint.

Présents : M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Manuela PETRO-METONY M Lucien BEAUZOR ; Mme Liliane; MAXIMIN-BAJAZET ; M. Rodrigue MOULIN ; M. Jean-Louis SAINSILY ; Mme Gladys BURAT adjoints au maire.

Mme Sylviane FONDS ; Mme Anny GENIPA ; M. Saturnin FRANCILLONE; M Christian CITADELLE ; M. Richard PROMENEUR Mme Patricia VINGADASSALON ; M. Martelin RATIER ; Mme Clara RIGAH; M. Didier MARICEL ; Mme Cindy ARNASSALON ; M. Bruno REMI ; M. Benjamin GRACCHUS ; Mme Edwige BEMATOL ; Conseillers Municipaux.

Représentés : Mme Christiane TREIL- ALBON par Mme Anny GENIPA
M. Arthur MARICEL par Mme Gladys BURAT
Mme Karine GATIBELZA par M. Ephrem GLORIEUX
M. Yvon COMBES par M. Jean-Louis SAINSILY

Absents : M. Jocelyn SAPOTILLE ; M Bruno FELICIANNE ; Mme Jacqueline BELFORT ; Mme Sylvie DAGONIA ; Mme Sonia MERCADIER; Mme Francia ROSAMONT ; Mme Annick ABELA ; M. AJAS Patrick ; Mme Nicole RAMASSAMY

DELIBERATION N°2023/08/86

2éme EDITION DU MOIS DE L'INSERTION

La commune de Lamentin compte 2603 chômeurs sur son territoire (source Pôle Emploi). Dans l'optique de favoriser l'insertion par l'activité économique, la commune mise sur la mobilisation et la fédération de tous les acteurs de l'emploi, de l'insertion professionnelle et d'apprentissage pour permettre au public en situation de recherche d'emploi d'accéder plus facilement à l'information sur les dispositifs existants, les accompagnements possibles, les offres de formation et d'emploi.

C'est dans cette optique que la commune a réalisé en septembre 2022 l'action « Mois de l'insertion ». Durant tout le mois, des ateliers, des jobs ou alternance dating, des stands d'informations ont eu lieu, attirant plus de 300 visiteurs, toutes actions confondues.

Plus d'une trentaine de partenaires avaient répondu à l'invitation : RSMA, centres de formation, Mission locale, Pôle emploi, associations, Ecole de la 2 ème chance, etc…

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20230913-del86-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/09/2023
Affichage : 13/09/2023

Le bilan effectué par certains partenaires indique les éléments suivants :

- Sur 53 postes (CDI, CDD, Intérim), 43 ont été pourvus
- 15 personnes ont intégré une formation en alternance
- 26 personnes ont intégré une formation qualifiante.

Afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de concrétiser leur projet professionnel, la commune envisage de réaliser « la 2éme édition du Mois de l'insertion » du 08 au 29 septembre 2023. Le programme prévisionnel est le suivant :

- **Le 08 septembre : Matinée de préparation à l'embauche (ciné-théâtre/salle des fêtes)**
  - Aide à la rédaction de Cv et de lettre de motivation (Cyberbus Région)
  - Simulation d'entretien d'embauche
  - Prestations de beauté et de coiffure gratuites (Association Aimez-vous et Mains de fées)
- **Le 12 septembre : Je découvre le RSMA (au RSMA)**
  - Visite du RSMA
  - Echanges avec les jeunes engagés et le personnel
- **Du 19 au 21 septembre : J'entreprends avec l'ADIE (Médiathèque Ernest J. PEPIN))**
  - 3 jours d'accompagnement à la création d'activité pour des personnes n'ayant pas encore immatriculé leur entreprise.
- **Le 13 septembre : La matinale des acteurs économiques (Médiathèque Ernest J. PEPIN)**
  - Matinée d'information sur les dispositifs d'aides au recrutement au bénéfice des acteurs économiques (stands d'information, conférences) Pôle Emploi, CCI etc…
- **Le 14 septembre : Le forum des métiers de la défense et de la sécurité (salle des fêtes)**
  - Informations, recrutements, animations avec le CIRFA, la gendarmerie, la police municipale, les pompiers, le RSMA, et d'autres partenaires
- **Le 21 septembre : Le marathon des ateliers (Médiathèque)**
  - Ateliers de remobilisation pour les jeunes en contrat CEJ avec la Mission Locale
- **Le 28 septembre : Le Bik a Job (salle des fêtes)**
  - Stands d'information, recrutement en emploi et en formation pour le public bénéficiaire du RSA

Le calendrier peut évoluer en fonction des actions ponctuelles proposées par les partenaires (Job dating, alternance dating, réunions d'informations etc…)

Le budget de ce projet est estimé à 12 565 € :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20230913-del86-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/09/2023
Affichage : 13/09/2023

DEPENSES			RECETTES	
NATURE	**QUANTITE**	**Montant**	**Nature**	**Montant**
Prestations de sonorisation	3	**1 365 €**	Demande de subvention AAP lutte contre la pauvreté	**10 000 €**
Collations	5	**3 200 €**	Participation ville	**2 565 €**
Prestation animation	2	**500 €**		
Prestations de beauté et de coiffure pr 100 personnes	1	**5 500 €**		
Goodies	200	**2 000 €**		
TOTAL TTC		**12 565 €**		**12 565 €**

Afin de financer une partie du projet, la commune a répondu à un appel à projet relatif à la prévention et à la lutte contre la pauvreté lancée par le Ministère des Solidarité, de l'Autonomie et des Personnes handicapées sur la thématique l'accès à l'emploi et la levée des freins à l'insertion professionnelle. C'est ce même objectif que vise le projet « 2éme édition du mois de l'insertion ».

Le conseil municipal

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Autorise la réalisation de l'action 2éme Edition du mois de l'insertion pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes sur le territoire pour un budget global de 12 565 €.

ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous les actes et documents, accomplir toutes les formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20230913-del86-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/09/2023
Affichage : 13/09/2023

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Adopte à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

P/ **Le Président,**

M. Ephrem GLORIEUX